



Règlement chasse au trésor 2020

I] Participants et inscription

La participation est gratuite et ouverte à toute personne majeure ou mineure accompagnée ou ayant une autorisation parentale (téléchargeable sur : ouistreham-rivabella.fr). Les inscriptions se feront sur place le jour de l'événement entre 13h et 16h. Ce règlement devra être signé.

II] Déroulement :

La chasse au trésor débute le mercredi 1^{er} juillet 2020 à 13h. Les documents pour participer à la chasse au trésor seront remis aux équipes au point de départ situé sur l'esplanade A.Lofi à Ouistreham Riva-Bella. Les dernières équipes devront arriver à 18h dernier délai.

Chaque équipe recevra au départ :

- Un plan de Ouistreham Riva-Bella
- L'emplacement du premier indice

Il y a 14 parchemins étapes. Une feuille d'information sera disponible au stand de départ afin d'énumérer les différentes informations nécessaires à la réussite de la chasse au trésor.

III] Résultats et récompenses

Cette chasse au trésor n'est pas chronométrée. La remise des lots se déroulera à la fin de chaque parcours sur le stand de départ.

IV] Droit à l'image

Les participants autorisent les organisateurs à publier et à utiliser leurs photos. Ces images seront exploitées dans le cadre de l'opération sous quelque forme que ce soit, dans un but non-commercial, et pourront l'être sur tous supports, et dans tous les domaines (expositions, site internet, éditions, journaux...) directement par les services de la Mairie.

V] Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'animation pour des raisons météorologiques.

Nom, Prénom et Signature :